

CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA HAUTE SAVOIE

Siège social
28, Avenue France – BP 2015
74011 ANNECY CEDEX

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2016

CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA HAUTE SAVOIE

Siège social
28, Avenue France – BP 2015
74011 ANNECY CEDEX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la CHAMBRE DES METIERS et de l'ARTISANAT de la HAUTE SAVOIE tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la Loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre bureau et validés par la commission des Finances. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point 1.2 du paragraphe de l'annexe « Règles et méthodes comptables » concernant la comptabilisation d'un amortissement pour ordre complémentaire du montant des valeurs nettes des constructions qui n'étaient pas amorties au 31 décembre 2016.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de Commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les informations suivantes :

- Principes comptables :

Nous avons analysé les principes comptables auxquels votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat fait référence pour l'établissement de ses comptes. Ces principes nous paraissent conformes à la réglementation en vigueur et sont correctement décrits dans l'annexe.

- Estimations comptables :

Nous avons apprécié le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne les actifs immobilisés et les méthodes de calcul des provisions relatives aux engagements sociaux.

- Présentation d'ensemble des comptes :

Nous estimons que la présentation d'ensemble des comptes, dans ses aspects significatifs, est conforme à la réglementation en vigueur.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données aux membres élus et aux membres de l'Assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Lyon, le 7 Juin 2017

Le Commissaire aux Comptes
SEGECO Audit



Thibault CHALVIN
Associé

BILAN EXERCICE 2016 - ACTIF

PERIODE DU 01/01/2016 AU 31/12/2016

ACTIF	EXERCICE 2016			EXERCICE 2015 NET
	BRUT	AMORTISSEM. ET PROVISIONS	NET	
<u>ACTIF IMMOBILISE</u>				
<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u>	287 673.22	259 484.69	28 188.53	45 456.40
Frais d'établissement				
Logiciels	287 673.22	259 484.69	28 188.53	45 456.40
Droit au bail				
Autres				
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>	12 982 044.30	7 406 536.86	5 575 507.44	4 710 252.44
Terrains	943 933.83		943 933.83	943 933.83
Constructions - Bâtiment CMA74	6 119 209.37	6 038 269.34	80 940.03	3 720 293.98
Constructions - Maison des artisans	4 439 012.63	125 354.60	4 313 658.03	
Installations techniques, matériel et outillage industriel	137 436.74	136 034.99	1 401.75	2 973.45
Autres immobilisations corporelles	1 342 451.73	1 106 877.93	235 573.80	43 051.18
<u>IMMOBILISATIONS EN COURS et AVANCES ET ACOMPTES</u>	89 055.64		89 055.64	2 785 257.28
<u>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</u>	5 684.32		5 684.32	5 684.32
Participations	5 684.32		5 684.32	5 684.32
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<u>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</u>	13 364 457.48	7 666 021.55	5 698 435.93	7 546 650.44
<u>ACTIF CIRCULANT</u>				
<u>STOCKS ET EN-COURS</u>				
<u>AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES</u>				
<u>CREANCES D'EXPLOITATION</u>	400 511.87	25 364.58	375 147.29	653 769.85
Créances clients et comptes rattachés	139 340.87	25 364.58	113 976.29	97 840.93
Personnels et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques	190 752.72		190 752.72	228 672.71
Autres	70 418.28		70 418.28	327 256.21
<u>VMP, COMPTES A TERME</u>	6 165.65		6 165.65	5 881.28
<u>DISPONIBILITES</u>	-455 241.13		-455 241.13	1 053 648.86
Caisses	282.24		282.24	1 514.26
Comptes courants	-455 523.37		-455 523.37	1 052 134.60
<u>TOTAL ACTIF CIRCULANT</u>	-48 563.61	25 364.58	-73 928.19	1 713 299.99
<u>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</u>	23 285.49		23 285.49	24 174.41
<u>TOTAL GENERAL</u>	13 339 179.36	7 691 386.13	5 647 793.23	9 284 124.84

BILAN EXERCICE 2016 - PASSIF

PERIODE DU 01/01/2016 AU 31/12/2016

PASSIF	EXERCICE 2016 NET	EXERCICE 2015 NET
<u>CAPITAUX PROPRES</u>		
<u>APPORTS</u>		
<u>RESERVES</u>		
Réserves	4 710 265.15	8 273 671.21
Amortissements pour ordre (Bâtiment CMA74)	10 409 711.22	10 363 924.87
	-5 699 446.07	-2 090 253.66
<u>RESULTAT DE L'EXERCICE</u>		
	-30 687.74	45 786.35
<u>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT</u>		
	234 608.63	160 071.47
<u>TOTAL CAPITAUX PROPRES</u>		
	4 914 186.04	8 479 529.03
<u>FONDS EFFORT DE CONSTRUCTION</u>		
<u>TOTAL FONDS EFFORT DE CONSTRUCTION</u>		
<u>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</u>		
Provision pour remplacement du groupe froid		43 235.25
Provision pour indemnités de fin de carrière (IFC)	84 380.08	81 905.68
<u>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</u>		
	84 380.08	125 140.93
<u>DETTES</u>		
<u>DETTES FINANCIERES</u>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	9 505.67	325.00
Emprunts et dettes financières diverses	9 505.67	325.00
<u>DETTES D'EXPLOITATION</u>		
Fournisseurs et comptes rattachés	586 011.83	632 340.07
Clients créditeurs	150 100.66	144 963.88
Dettes fiscales et sociales	1 024.75	654.75
Etat et autres collectivités publiques	367 011.49	441 453.19
Autres dettes	47 765.19	45 268.25
	20 109.74	
<u>TOTAL DETTES</u>		
	595 517.50	632 665.07
<u>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</u>		
	53 709.61	46 789.81
<u>TOTAL GENERAL</u>		
	5 647 793.23	9 284 124.84

SYNTHESE DU COMPTE DE RESULTAT



CHARGES	Budget réalisé 2014	Budget réalisé 2015	Budget 2016		Var. %15	PRODUITS	Budget réalisé 2014	Budget réalisé 2015	Budget 2016		Var. %16
			Prévu	Réalisé					Prévu	Réalisé	
Charges de personnel (64), personnel extérieur (621) et taxes sur rémunérations (631-37) dont charges de personnel (64) et personnel extérieur (621)	3 137 567 2 891 548	3 187 668 2 941 112	3 063 000 2 823 500	3 033 227 2 805 736	-4.8% -4.6%	Ressources propres (757) dont taxe pour frais de CMA (757 4) (hors DA supplémentaire)	2 506 967 2 352 562	2 361 225 2 198 727	2 365 528 2 200 528	2 354 046 2 200 528	-0.3% 0.1%
Achats (60) dont sous-traitance animation des formations (604 1) dont achat de fluides et de fournitures (606)	317 960 192 668 93 200	329 663 204 697 95 070	379 500 218 000 112 500	366 856 213 495 106 296	11.3% 4.3% 11.8%	Prestations de services (706) dont chiffre d'affaires formations (706 6) dont prestations aux entreprises (706 7)	1 499 402 915 658 122 141	1 493 811 849 798 144 287	1 330 000 807 000 124 500	1 268 670 822 400 93 711	-15.1% -3.2% -35.1%
Autres charges de gestion (61, 62, 653 et 655) hors personnel extérieur (621) dont dépenses de publicité (623)	785 348 218 073	834 349 221 432	896 600 221 000	901 127 238 357	8.0% 7.6%	Subventions d'exploitation (74) dont subvention issue du DA suppl. (+ de 60%) (746 711)	656 744 198 375	664 942 198 375	689 055 254 675	643 033 262 675	-3.3% 32.4%
Charges spécifiques (654, 657 et 658)	111 680	118 144	90 650	91 470	-22.6%	Locations et Mises à disposition de personnel (708)	97 368	81 586	190 000	144 947	77.7%
Impôts et taxes (hors rémunérations) (635)	65 587	63 436	69 000	67 581	6.5%	Produits de gestion (758)	11 224	15 752	15 500	30 480	93.5%
Dotations aux amortiss. et aux prov. d'exploit. (681)	171 352	101 888	203 000	231 463	-	Reprises sur amortiss. et aux prov. d'exploit. (781)	16 676	28 109	48 000	49 180	75.0%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (60 à 65 et 681)	4 589 495	4 635 148	4 701 750	4 691 724	1.2%	TOTAL PRODUITS D'EXPLOIT. (70 à 75 et 781)	4 788 381	4 645 426	4 638 083	4 490 356	-3.3%
Résultat d'exploitation : excédent	198 887	10 278				Résultat d'exploitation : perte			63 667	201 368	
TOTAL CHARGES FINANCIERES (66)						TOTAL PRODUITS FINANCIERS (76)	42 424	24 958	3 000	2 135	-91.4%
Résultat financier : excédent	42 424	24 958	3 000	2 135							
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (67 et 687)	63 792	3 337	500	562	-	TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (77 et 787)	8 654	13 888	16 000	169 107	-
Résultat exceptionnel : excédent		10 551	15 500	168 546		Résultat exceptionnel : perte					
TOTAL CHARGES (classe 6)	4 653 286	4 638 485	4 702 250	4 692 285	1.2%	TOTAL PRODUITS (classe 7)	4 839 459	4 684 271	4 657 083	4 661 597	-0.5%
Résultat : excédent	186 172	45 786				Résultat : déficit			45 167	30 688	
TOTAUX EGAUX	4 839 459	4 684 271	4 702 250	4 692 285		TOTAUX EGAUX	4 839 459	4 684 271	4 702 250	4 692 285	

PREAMBULE

Total du Bilan :	5 647 793.23 €
Total des produits :	4 661 597.46 €
Total des charges :	4 692 285.20 €
Résultat de l'exercice :	-30 687.74 €

L'exercice couvre la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016 sur une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31 décembre 2015 avait une durée de 12 mois.

Cette annexe, composée des notes et tableaux, fait partie intégrante des comptes annuels.

① REGLES ET METHODES COMPTABLES

1.1 - Principes et conventions générales

Les comptes de la période ont été élaborés conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels des CMA, dans le respect du principe de prudence et d'indépendance des exercices, et en présumant la continuité de l'exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1.2 - Permanence des méthodes

✓ Les comptes de l'exercice ont été élaborés dans le respect du principe de permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

✓ Le nouveau référentiel comptable applicable aux établissements du réseau des chambres et de l'artisanat a été prescrit par l'arrêté du 20 décembre 2012 (JO du 26 décembre 2012). Conformément à la recommandation du Conseil de normalisation des comptes publics (CNoCP), ce référentiel comptable a été appliqué par la CMA74 dès les comptes de l'exercice 2012. Certaines dispositions du référentiel ont bénéficié d'une application différée jusqu'au 31 décembre 2016, telle celle concernant le passage de la technique des "amortissements pour ordre" à celle des "amortissements réels" qui concerne les anciennes constructions mises en service avant la publication du nouveau référentiel comptable. De par la fin au 31 décembre 2016 de la période transitoire autorisant la technique des "amortissements pour ordre" et pour éviter que les futures dotations aux amortissements budgétaires pèsent annuellement sur l'équilibre budgétaire de la CMA74, le bureau, en accord avec la commission des finances, a souhaité prendre l'option de comptabiliser sur l'exercice 2016 un "amortissement pour ordre" complémentaire du montant des valeurs nettes des constructions qui ne seront pas encore amorties au 31 décembre 2016, soit un montant de 3 495 203,46€. Par courrier du 9 janvier 2017, le SGAR nous a autorisé à passer cette écriture.

1.3 - Méthodes d'évaluation

1.3.1. Immobilisations incorporelles

Les logiciels standards acquis sont amortis sur une durée de 1 an ou de 3 ans en linéaire.

1.3.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations figurent au bilan à leur coût d'acquisition, abstraction faite de toute charge financière.

Les immobilisations corporelles sont amorties en linéaire.

Durée d'amortissement des immobilisations corporelles :

✓ Constructions

. Construction du bâtiment CMA74 :	50 ans	
. Construction de la Maison des artisans :	50 ans	Structure : Gros œuvre, étanchéité, menuiseries extérieures, terrassement, démolition
. Construction de la Maison des artisans :	25 ans	Toiture, ascenseurs, charpente, menuiserie int., électricité, plomberie, peinture ext., ...
. Construction de la Maison des artisans :	15 ans	Cloisons, carrelage, revêtement de sols, peinture int., ...
. Construction de l'immeuble et de la villa :	20 ans	
. Autres constructions :	10 ans	
✓ Installations techniques	10 ou 5 ans	
✓ Installations générales :	10, 8 ou 5 ans	
✓ Matériel de bureau :	10 ou 5 ans	
✓ Matériel informatique :	5 ou 3 ans	
✓ Mobilier :	10 ou 5 ans	
✓ Matériel divers :	10, 5 ou 3 ans	

1.3.3. Autres immobilisations

Les autres immobilisations comprennent les immobilisations en cours intégrant l'ensemble des dépenses d'investissement imputables à l'opération de construction d'un parking extérieur.

1.3.4. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La valeur d'inventaire est appréciée créance par créance en fonction du risque de non recouvrement.

1.3.5. Provision pour engagements sociaux au titre des droits à la retraite

Les engagements sociaux au titre des droits à la retraite ont été provisionnés à la clôture. Leur évaluation est conforme à la norme IAS 19 et à la recommandation du CNC du 1er avril 2003. Les engagements ont été calculés sur la base des droits potentiels acquis par les salariés conformément au statut du personnel des chambres de métiers et de l'artisanat (article 37-II), et selon un taux annuel d'actualisation de 2%.

② NOTES SUR LES PRINCIPAUX POSTES DE BILAN

2.1 - Immobilisations brutes et amortissements

Immobilisations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	276 195.70	11 477.52		287 673.22
Immobilisations corporelles	8 314 078.65	4 667 965.65		12 982 044.30
Immobilisations en cours et avances et acomptes versés	2 785 257.28	1 742 810.99	4 439 012.63	89 055.64
Immobilisations financières	5 684.32			5 684.32
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	11 381 215.95	6 422 254.16	4 439 012.63	13 364 457.48

Amortissements	A l'ouverture	Dotation	Reprise	A la clôture
Immobilisations incorporelles	230 739.30	28 745.39		259 484.69
Immobilisations corporelles	3 603 826.21	3 802 710.65		7 406 536.86
Immobilisations financières				
TOTAL DES AMORTISSEMENTS	3 834 565.51	3 831 456.04		7 666 021.55

2.2 - Etat des créances

	Valeur brute au 31 déc. 2015	Valeur brute au 31 déc. 2016
Clients et comptes rattachés	122 424.99	139 340.87
Autres créances	555 928.92	261 171.00
TOTAL DES CREANCES	678 353.91	400 511.87

La provision pour dépréciation des comptes de clients s'élève au 31 décembre 2016 à 25 364,58€.

2.3 - Variation des capitaux propres

	Valeur brute au 31 déc. 2015	Valeur brute au 31 déc. 2016
Capitaux propres au 31 déc. N-1	8 555 354.08	8 479 529.03
Résultat exercice N (+) (-)	45 786.35	-30 687.74
Variation des subventions d'investissement (-)	-7 622.45	74 537.16
Variation des réserves (-)	-113 988.95	-3 609 192.41
= Capitaux propres	8 479 529.03	4 914 186.04

2.4 - Provisions pour risques et charges

Une provision pour indemnité de fin de carrière apparaît, à la clôture, pour un montant de 84 380,08€.

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions pour risques et charges	125 140.93	8 418.84	49 179.69	84 380.08
TOTAL	125 140.93	8 418.84	49 179.69	84 380.08

2.5 - Emprunts et dettes

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Savoie n'a souscrit aucun emprunt.

	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts				
Dettes financières diverses	9 505.67	9 505.67		
Dettes fournisseurs et clients créditeurs	151 125.41	151 125.41		
Dettes fiscales et sociales	414 776.68	414 776.68		
Autres dettes	20 109.74	20 109.74		
TOTAL DES DETTES	595 517.50	595 517.50		

2.6 - Comptes de régularisation

	Au 31 déc. 2015	Au 31 déc. 2016
ACTIF : Charges constatées d'avance	24 174.41	23 285.49
PASSIF : Produits constatés d'avance	46 789.81	53 709.61

③ NOTES SUR LES PRINCIPAUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

3.1 - Ventilation des produits d'exploitation

	Au 31 déc. 2015	Au 31 déc. 2016
Prestations de services (compte 706)	1 493 810.93	1 268 669.99
Produits des locations (compte 708)	81 586.45	144 946.79
Subventions d'exploitation (compte 74)	664 941.93	643 032.91
Ressources propres (compte 757)	2 361 224.50	2 354 046.10
Produits de gestion (compte 758)	15 752.45	30 480.21
Reprise sur amort. et prov. d'exploitation (compte 781)	28 109.33	49 179.69
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	4 645 425.59	4 490 355.69

3.2 - Charges de personnel

3.2.1 - Ventilation par nature

	Au 31 déc. 2015	Au 31 déc. 2016
Salaires (compte 641)	1 995 227.65	1 876 871.42
Charges sociales (comptes 645, 647 et 648)	945 884.51	875 239.19
TOTAL DU COMPTE 64	2 941 112.16	2 752 110.61

3.2.2 - Répartition de l'effectif

	Au 31 déc. 2015	Au 31 déc. 2016
Statutaires	39.0	38.0
Non statutaires	17.0	18.0
Nombre moyen d'agents	56.0	56.0

3.3 - Analyse du résultat financier

	Au 31 déc. 2015	Au 31 déc. 2016
Produits financiers (+)	24 957.59	2 134.63
Charges financières (-)		
= Résultat financier	24 957.59	2 134.63

3.4 - Analyse du résultat exceptionnel

	Au 31 déc. 2015	Au 31 déc. 2016
Dotations aux prov. pour risques et charges (-)		
Autres charges exceptionnelles (-)	-3 336.98	-561.60
Reprises sur prov. pour risques et charges (+)		
Quote-part de subv. inscrites au résultat (+)	7 622.45	169 107.14
Autres produits exceptionnels (+)	6 265.50	
= Résultat exceptionnel	10 550.97	168 545.54

Comme suite à l'accord par courrier du 9 janvier 2017 du SGAR, la CMA74 a procédé à un amortissement complémentaire du montant des VCN des subventions d'investissement de la région au 31 déc. 16 : 160 071,47€.

④ ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements reçus : Néant

Engagements donnés : Néant